



ASSOCIATION FRANÇAISE DE LIMNOLOGIE

GROUPE ÉCREVISSE



**LA PRODUCTION EXTENSIVE  
D'ÉCREVISSSES EN PLANS D'EAU**

ministère de l'**agriculture** et du **développement rural**

## VIII - DONNEES ECONOMIQUES

### I - LE MARCHÉ DE L'ÉCREVISSE DE CONSOMMATION EN FRANCE

La France est l'un des plus grands consommateurs européens d'écrevisses. Mais le marché de l'écrevisse de consommation est essentiellement approvisionné par les importations. La production nationale, ainsi que les exportations, représentent de très faibles quantités. Le niveau de la consommation peut être assimilée à celui des importations.

A partir des années soixante, les importations d'écrevisses en France ont connues un accroissement très net, du fait de l'augmentation des quantités commercialisées par la Turquie. En 1979, nous avons importé 2 076 tonnes d'écrevisses, dont 98 % en provenance de ce pays.

Traditionnellement consommateur d'écrevisses vivantes, le marché s'est fortement modifié dans les dernières années, sous la double poussée d'un effondrement des approvisionnements turcs et d'un changement de la législation, limitant en pratique l'importation d'écrevisses vivantes à deux espèces: *Astacus astacus* et *Astacus leptodactylus*.

L'évolution récente est marquée par un déficit croissant en écrevisses vivantes, tant en quantité qu'en qualité. D'autre part, le marché des écrevisses transformées, essentiellement congelées, est en augmentation significative. Il atteignait 61 % du tonnage importé en 1990, contre environ 10 % en 1978.

Les 748 tonnes importées en 1990 se répartissent en trois fractions principales:

- 421 T d'écrevisses rouges de Louisiane *Procambarus clarkii* congelées, en provenance d'Espagne, soit 56 % du total ;
- 236 T d'écrevisses à pattes grêles *Astacus leptodactylus* vivantes, en provenance de Turquie, soit 32 % du total ;
- 21 T d'écrevisses à pattes rouges *Astacus astacus*, en provenance de Grèce (15 T), et de Yougoslavie (6 T).

Les traits marquants de ce marché, encore non stabilisé, sont les suivants:

- \* du point de vue des opérateurs et des circuits, il existe deux filières différentes, celle des écrevisses vivantes d'une part, celle des écrevisses transformées d'autre part ;
- \* le développement de la part de marché des produit congelés est imputable principalement à la consommation à domicile, absorbant environ les deux-tiers des produits congelés ;
- \* en revanche, l'utilisation des produits congelés en restauration reste limitée, et cantonnée à la décoration ou à la préparation de bisques et sauces, la gastronomie à base d'écrevisses semblant très vivace malgré le caractère peu satisfaisant des approvisionnements ;



\* les prix moyens de gros en 1990 sont les suivants:

- écrevisses *A.astacus* vivantes: 120 à 160 F/kg ;
- écrevisses *A.leptodactylus* vivantes: 55 à 60 F/kg ;
- écrevisses congelées: crues 20 à 30 F/kg, cuites 30 à 35 F/kg.

En matière d'écrevisses vivantes, l'existence d'une gamme de qualité, suivant l'espèce, est couramment admise. L'écrevisse à pattes rouges se situe clairement dans le haut de gamme, tandis que les autres espèces se retrouvent dans un groupe où les différences sont moins nettes, en particulier dans le contexte actuel de pénurie.

D'un point de vue prospectif, il existe de nombreuses sources potentielles d'écrevisses congelées, essentiellement en *Procambarus clarkii*, mais pratiquement pas de source de substitution en écrevisses vivantes. Une écrevisse d'élevage produite dans l'hexagone, devrait donc trouver un bon accueil sur le marché déficitaire des écrevisses vivantes, sous réserve:

- d'offrir des avantages en qualité (taille, fraîcheur), et en disponibilité (saison) par rapport au produit importé ;
- d'être produite à des coûts compatibles avec les prix actuels du marché, considérés comme déjà très élevés par les opérateurs.

La taille du marché potentiel en écrevisses vivantes peut être évaluée à un niveau minimum de 2 000 T, atteint en 1979. Il faut y ajouter, au moins dans un premier temps, le marché parallèle des écrevisses congelées, qui a un autre positionnement, et dont on ne connaît pas la capacité de développement.

## II - LA PRODUCTION D'ECREVISSES EN ELEVAGE EN FRANCE

### 1) Etat du secteur

La production d'écrevisses en France est tout à fait embryonnaire, mais existe déjà, ainsi que l'a confirmé une enquête menée en 1989-90 sur une vingtaine de sites. Il s'agit essentiellement de populations en étangs, exploitées suivant un système extensif.

Sur la base de l'enquête réalisée, on retiendra les traits principaux de cette activité :

- \* exploitation en étangs de faible surface : 1 à 2 ha ;
- \* gestion de l'étang de façon classique en pisciculture, avec une attention particulière pour les amendements calciques et généralement la mise en place d'abris pour les écrevisses ;
- \* gestion simple de la population, avec généralement l'introduction d'un lot initial et exploitation par vidange périodique, ainsi qu'une pêche à la nasse entre les vidanges.

La plupart des exploitants pratiquent la commercialisation de leurs produits. La production actuelle, peu importante et dispersée, ne pose pas de problème apparent d'écoulement.

Dans tous les cas rencontrés, l'exploitation astacicole ne constitue qu'un complément de revenu.

## 2) Quelques données sur l'économie de l'élevage

La plupart des exploitants rencontrés dans cette enquête n'ont pas été à même de fournir des informations à caractère économique, parce qu'ils considèrent l'exploitation d'écrevisses comme un loisir ou une activité en démarrage et trop marginale pour nécessiter une telle évaluation. Sans pouvoir fournir des exemples-types de compte d'exploitation, on signalera cependant quelques points importants.

### a) Principaux paramètres de variation du compte d'exploitation :

\* le choix du système d'exploitation:

- système extensif, sans aménagements spécifiques, ni fertilisation organique, ni apport d'aliments ;
- système semi-intensif, avec des aménagements, une fertilisation organique et un complément alimentaire.

Il a une influence sur :

- le niveau de rendement ;
- le niveau des investissements (coût des aménagements initiaux) ;
- le niveau des charges d'exploitation (coûts de la fertilisation et de l'alimentation).

\* l'âge de l'étang (étang préexistant à l'exploitation, ou bien à construire), et donc la prise en compte du coût de construction en amortissement, ou non ;

\* le choix de la monoculture d'écrevisses, ou de la polyculture écrevisses-poissons, qui jouera sur les rendements ;

\* le choix de l'espèce : *A. astacus* ou *A. leptodactylus*, ayant une influence sur les rendements, mais surtout déterminant des prix de vente dans deux gammes distinctes;

\* le mode de commercialisation, en gros ou au détail, ainsi que les autres conditions de commercialisation (zone géographique, saison), qui influencent directement le prix de vente.

### b) Quelques points particuliers

\* Le creusement d'un étang pour une activité piscicole représente un investissement important. De plus, des aménagements spécifiques pour les écrevisses sont conseillés si l'on vise un rendement d'un bon niveau, ce qui entrainera un surcoût. Les prix sont évalués respectivement à 25 000 F/ha et 40 000 F/ha, à amortir sur 20 ans.

\* Le stock initial est constitué par l'achat d'animaux, qui est comptabilisé en amortissements sur 4 ans.

\* L'estimation du temps des travaux spécifiquement consacrés à la gestion et à l'exploitation de la population d'écrevisses, a été réalisée à partir de résultats d'étude d'activités similaires : pisciculture extensive et intensive.

On arrive aux ordres de grandeur suivants :

	exploitation extensive	exploitation semi-extensive
écrevisses seules	40 heures/ha/an	60
écrevisses + poissons	50	70

\* Les performances techniques, ainsi que les techniques de production sont insuffisamment fiabilisées. Afin de conserver une certaine prudence dans les prévisions, et bien que des rendements supérieurs aient déjà été obtenus, nous considérerons comme moyens les niveaux suivants :

	extensif	semi-extensif
Ecrevisses à pattes rouges	70 Kg/ha/an	150 Kg/ha/an
Ecrevisses à pattes grêles	100 Kg/ha/an	300 Kg/ha/an

Pour la production de poissons, il convient de considérer une valeur moyenne comprise entre 150 et 250 Kg/ha/an.

### 3) La commercialisation des produits d'élevage

Le marché français de l'écrevisse de consommation (voir Paragraphe 1) est largement déficitaire en produit vivant. Un produit d'élevage peut donc être valorisé sur le marché national par une image de fraîcheur et de qualité, et une disponibilité sur une période plus étendue que celle des importations, qui se situe d'avril à décembre.

Par ailleurs, il existe actuellement une demande en produits de repeuplement, adultes ou juvéniles, notamment pour le démarrage des élevages.

L'enquête réalisée en 1989-90 sur la production d'écrevisses en élevage dans une vingtaine d'exploitations a fourni quelques indications sur la commercialisation des produits. Celle-ci est pratiquée :

\* pour les écrevisses de consommation, généralement au niveau local auprès de restaurateurs et de quelques particuliers, avec une vente au kilogramme ;

\* pour des adultes utilisés comme géniteurs ou animaux de laboratoire. La vente se fait alors à la pièce, sur des animaux triés ;

\* pour les juvéniles, à la pièce, destinés généralement au repeuplement de plans d'eau.

Les prix relevés, durant cette étude, pour une vente directe sont les suivants :

55 à 125 F/Kg, pour des animaux de consommation
3,50 à 15 F/pièce, pour les adultes
2,50 F/pièce, pour les juvéniles d'un mois

Etant donné le caractère déficitaire et peu stable du marché actuel, ainsi que l'offre très faible en animaux d'élevage, il faut considérer ces données avec prudence. En particulier, le marché très rémunérateur des adultes, vendus à la pièce, est vraisemblablement limité dans le temps et correspond à la phase de démarrage des élevages.

On rappellera que les cours observés actuellement pour les écrevisses vivantes d'importation, et sur lesquels les écrevisses d'élevage devront vraisemblablement s'aligner dans une phase de développement de la production nationale, sont les suivants en 1990 :

Espèce	Calibre	Prix de gros (MIN Rungis)	Prix de détail (poissonneries)
<i>A. astacus</i>	Petites (25-35 pièces/kg)	120	130 F/kg
	Moyennes (< 25 p/kg)	130	140 F/kg
	Grosses (10-15 p/kg)	140	160 F/kg
<i>A. leptodactylus</i>	Petites et moyennes	55-60 F/kg	90-120 F/kg

(\* pour *A. astacus*, il y a uniquement vente en gros ou demi-gros à des restaurateurs, en quantité minimale de 5 kg, et pas de vente au détail)

## X - OUVRAGES A CONSULTER

Parmi tous les ouvrages traitant de l'écrevisse ou de la gestion aquacole de plans d'eau et que l'on peut facilement se procurer, nous avons sélectionné ceux qui présentent le plus d'informations pratiques ou de notions indispensables pour aborder ce type d'élevage.

- ANDRE, M.** 1960. Les écrevisses françaises. Ed. Lechevalier Collection «Savoir en Histoire Naturelle», 293 p.
- ARRIGNON, J.** 1981. L'écrevisse et son élevage. Ed. Gauthier Villars Paris. 178 p.
- ARRIGNON, J.** 1991. L'écrevisse et son élevage. Ed. Gauthier Villars Paris 2è édition.
- BACHASSON, B.** 1991. Mise en valeur des étangs. Ed. Lavoisier ; Technique et Documentation.
- BACHASSON, B. & DE VAZEILHES, C.** 1987. Eléments pour une exploitation piscicole rationnelle des étangs. Institut pour le Développement Forestier n°21, p.2-32 ; n°22, p.4-36 ; 2, Avenue du Bosquet 75007 Paris.
- CUKERZIS, J.M.** 1970. La biologie de l'écrevisse *Astacus astacus*. Académie des Sciences R.S.S. de Lituanie. Traduction française de 1984 faite par l'INRA. Commander à INRA-Diffusion 11 rue Lavoisier 75384 Paris cedex 08
- HOLDICH, D.M. & LOWERY, S.** 1988. Freshwater Crayfish Biology, Management and exploitation. Ed. Croom Helm Ltd. London 479 p. (en anglais)
- MARIOJOULS, C.** 1990. La situation de l'élevage des écrevisses en France. Acquisition de premières données techniques et économiques par enquête. Analyse des résultats et synthèse. Ed. C.E.R.E.O.P.A. 16 rue Claude Bernard 75231 Paris cedex 05.
- MARIOJOULS, C.** 1991. Etude du marché de l'écrevisse de consommation en France. Etude n°24 Association pour le Développement de l'Aquaculture B.P. 24 33610 CESTAS.
- SCHLUMBERGER, O.** 1986. Mémento de pisciculture d'étang. Association Toulousaine d'Ichtyologie Appliquée 145 Ave de Muret 31076 Toulouse cedex, 104 p.
- SIMON, J.L.** 1977. Données actuelles sur la pathologie des écrevisses en France. Thèse Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (Université de Paris-Val de Marne)
- La Pisciculture Française**, 1979. numéro 56, «spécial écrevisses». A Commander 11 rue Milton 75009 Paris
- L'Astaciculteur de France** n°21, à commander au siège de l'Association des Astaciculteurs de France.: Avonnex à Marin 74200 THONON les BAINS